

Rendez-vous des dirigeants

27 avril 2026



- **Présentation des offres de formations professionnelles / Saison 2026/2027**
 - **Nouveauté : CD2SA avec Sportnova**
 - **BP MAPST**
 - **TFP4 « Educateur de Handball »**
- **Rappel sur les Appels à Projets de la Fédération Française de Handball**

**LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE**
FFHANDBALL



Les formations professionnelles - ITFE CVL

→ Saison 2026/2027

LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE
FFHANDBALL



BP MAPST – Deviens animateur multi-sport

Multi activités physiques ou sportives pour tous (ex – APT)



LES PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire du **TFP4 éducateur handball** ou d'un **BPJEPS** (équivalence uc1 et uc2).
- Fournir un **certificat médical de moins d'un an**.
- Posséder une attestation de secourisme valide (**psc1 ou équivalent**).
- Pour les moins de 25 ans français : justificatif de **recensement et jdc**.
- Avoir validé les **tests techniques** préalables (tep) ou un diplôme équivalent.
- Réussir les **épreuves de sélection** du centre de formation.

LE CONTENU DE FORMATION :

- Bloc 1 : Concevoir et **mettre en œuvre des projets d'animation** dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport
- Bloc 2 : **Valoriser** les activités et les projets d'une structure du sport
- Bloc 3 : Concevoir, **animer**, en **sécurité** et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques ou sportives dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.

MODALITÉS :

- En alternance
- Inscriptions : jusqu'au 9 juin 2026 – en ligne sur le site du CREPS
- Tests de sélection : 9 juillet 2026 à Bourges
- Début de la formation : 1^{er} septembre 2026



TFP4 – Éducateur de Handball



FFHANDBALL



LES PRÉ-REQUIS :

- Être **âgé de 16 ans** révolus
- Être **licencié** à la FFHandball tout au long de sa formation
- Être titulaire du **PSC1** ou de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (**AFPS**) ou diplôme équivalent

LE CONTENU DE FORMATION :

- Bloc 1 : **Accompagner les pratiquants et officiels en sécurité** : Encadrer des groupes lors de rencontres sportives en garantissant la sécurité, le respect du cadre réglementaire et l'accompagnement des officiels.
- Bloc 2 : **Contribuer au développement d'une structure** : Participer activement aux projets, à la gestion administrative et à la promotion des activités d'une structure sportive.
- Bloc 3 : **Concevoir, animer et évaluer des cycles de séances Handball** : Créer, encadrer et évaluer des séances de handball adaptées aux publics, en cohérence avec le projet du club.

MODALITÉS :

- En alternance
- Inscriptions : jusqu'au 22 juin 2026 – [en ligne sur le site de la ligue](#)
- Tests de sélection : 30 juin / 1^{er} juillet 2026 à Saran
- Début de la formation : 7 et 8 septembre 2026 à Saran



TFP4 – Éducateur de Handball

3 PARCOURS (DONT 2 EN APPRENTISSAGE SONT OUVERTS) :

PARCOURS 1	PARCOURS 2	PARCOURS 3
Parcours uniquement en "Apprentissage"		Parcours classique, hors "Apprentissage"
415H en centre sur 12 mois		350H en centre
À valence « Entraînement » Programme axé sur le « Handball à 7 » Jeunes et Adultes + 3 offres de pratique (École de HB – Hand à 4 – Beach Handball) + 2 modules complémentaires obligatoires (Développer son avenir professionnel – Outils bureautique)	À valence « Développement » Programme axé sur les 6 offres de pratique (Babyhand - École de HB – Hand à 4 – Beach Handball – HandFit – Handensemble) + « Handball à 7 » jeunes + 2 modules complémentaires obligatoires (Développer son avenir professionnel – Outils bureautique)	<i>En fonction du positionnement du stagiaire et de son projet</i>
Ouverture de session à partir de 8 apprentis (15 max)		
Modalités d'alternance Environ 44 jours de formation répartis en présentiels de 2 à 5 jours de formation consécutive en centre 1 à 2 fois par mois		Modalités d'alternance Environ 44 jours de formation répartis en présentiels de 2 à 5 jours de formation consécutive en centre 1 à 2 fois par mois



FFHANDBALL

**LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE**
FFHANDBALL

Renseignements & dossier d'inscription

**LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE**
FFHANDBALL

CHOISISSEZ LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE*

*Mise à jour au 14/03/2026 (loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » + décrets d'application en vigueur + SMIC et SMC G1 CCNS en vigueur pour +21 ans)

LES EMPLOYEURS
LE PUBLIC

LA DUREE DES
CONTRATS

LES
REMUNERATIONS

LES AIDES

Associations (**ligues, comités, clubs**, GE), Sociétés Anonymes Sportives...

Les jeunes de **16 à 29 ans** révolus

CDD ou CDI de 35H avec une période d'apprentissage

La **durée du contrat (période) d'apprentissage dépend du Titre préparé / 25% du temps doit être consacré à la formation en centre.**

L'apprenti est obligatoirement accompagné par un maître d'apprentissage, justifiant d'une expérience professionnelle et d'une qualification suffisante. Ce maître d'apprentissage peut être de salarié de l'entreprise, voire être l'employeur bénévole lui-même.

	16-17 ans		18-20 ans		21-25 ans		26-29 ans	
	Base de calcul	Montant*/**	Base de calcul	Montant*/**	Base de calcul****	Montant**/**	Base de calcul****	Montant**/**
Année 1	27% SMIC	492,22 €	43% SMIC	783,90 €	53% SMC	979,86 €	100% SMC	1 848,80 €
Année 2	39% SMIC	710,98 €	51% SMIC	929,75 €	61% SMC	1 127,77 €	100% SMC	1 848,80 €

1 – Une **aide unique versée par France Compétences pour l'embauche d'un apprenti préparant un diplôme ou une certification de niveau 4 (BPJEPS Educateur sportif MAPST, TFP Educateur HB) ou niveau 5 (TFP Entraîneur de HB, TFP Chargé de développement CDSSA) :**

o Pour la première année (complète de 12 mois, sinon réduction de l'aide au prorata temporis) :

- 5000 € pour le niveau 4
- 4500 € pour le niveau 5
- 6000 € pour les personnes en situation de handicap

2 – Une ou des **aide(s) complémentaire(s) régionales** mobilisables auprès du Conseil Régional et/ou de la DRAJES locale selon critères

3 – Une **exonération de cotisations salariales, CSG, et CRDS pour les apprentis avec un salaire de moins de 50% du SMC** ; imposition de cotisations salariales sur la part de salaire qui dépasse 50% du SMIC

4 – une **exonération des cotisations patronales sur la part de salaire inférieure à 79% du SMC et une réduction des cotisations patronales (Loi Fillon) sur la part de salaire compris entre 79% du SMC et 1,6 SMIC**

4 – Une **aide à la fonction de maître d'apprentissage** de 65 € / mois pendant 10 mois

5 – Une **prise en charge intégrale des coûts pédagogiques et une partie des frais annexes** pour le temps en centre de formation (hébergement = 6 euros, restauration = 3 euros) selon le barème de l'OPCO de la Branche professionnelle dont relève la structure

6 – Une **aide au premier équipement professionnel** de 500 euros maximum (via le CFA)

Le **coût annuel restant Employeur** d'un contrat d'apprentissage pour :

- Le **TFP d'Educateur de Handball sur 14 mois** (sans l'aide complémentaire Sesame) :

TFP Educateur HB N4 14 mois	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26-29 ans
Coût employeur avec aide unique sur 12 mois (année 1)	837,83 €	4 297,29 €	6 642,62 €	16 967,20 €

**LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE**
FFHANDBALL



Les différents appels à projets

Saison 2025-2026



LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE
FFHANDBALL



COMMENT PARTICIPER ?

01 CRÉATION DU COMPTE

Le club crée son compte sur la plateforme des appels à projets ou se connecte avec ses identifiants s'il a déjà un compte.

WELCOME !

02 CRÉER UN PROJET

Le club sélectionne l'appel à projets sur lequel il souhaite créer un projet. Il peut créer uniquement 1 projet par appel à projets.

03 DÉCRIRE LE PROJET

Le club remplit les informations demandées :

- ▶ Nom du projet
- ▶ Rapide descriptif du projet
- ▶ Informations liées aux actions (4 maximum par projet)
- ▶ Contact du référent du projet

[Lien site internet de la Ligue](#)

04 FAIRE LE BILAN

Le club a jusqu'au **15 août 2026** maximum pour remplir son bilan.

15 août 2026

- Pour les appels à projets liés au développement des handballs**, le club doit indiquer le nom de l'encadrant ainsi que son diplôme*

- Pour l'AAP intégrité, le club peut notifier les personnes ayant été sensibilisées ou formées à la lutte contre les violences

[Lien plateforme fédérale](#)

INFORMATIONS LIÉES AUX ACTIONS

- ▶ Réalisation de l'action*
- ▶ Nombre de participants*
- ▶ Nombre de licences générées*
- ▶ Ajout possible d'actions dans la limite de 4 actions au total par projet.

*Informations obligatoires à fournir.

** BabyHand, Ecole de Hand, Handfit, Parahand, Hand à 4, Beach

INFORMATIONS LIÉES AU PROJET

- ▶ Résumé détaillé du projet*
- ▶ Partenaires et acteurs sollicités pour le projet*
- ▶ Stratégie de communication mise en place
- ▶ Points forts du projet*
- ▶ Axes d'amélioration*

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ▶ Budget réalisé de l'action (un modèle est fourni)
- ▶ Éléments de valorisation (photos, vidéos, articles de presse...)
- ▶ Commentaires

INFORMATIONS LIÉES À LA THÉMATIQUE

- ▶ Expliquer le projet de développement du club autour de la thématique*
- ▶ Indiquer les éventuels partenariats avec des associations travaillant sur la thématique*
- ▶ Indiquer si le projet a un lien avec le monde scolaire* (si oui, expliquer)
- ▶ Indiquer si le projet intègre une valence RSE* (si oui, expliquer)

**CENTRE
DE LOIRE
FFHANDBALL**



LES DIFFÉRENTS APPELS À PROJETS

Les appels à projets pour la saison 2025-2026
ce sont **8 appels à projets** concernant deux thématiques :

LE DÉVELOPPEMENT DES HANDBALLS



Babyhand : apprendre
et jouer en famille.



École de Hand : des premiers
pas aux grands exploits.



La pratique
plaisir, santé, bien-être.



La même passion
pour toutes et tous !



Petit format, grandes
émotions !



Du sable, du jeu, de l'énergie !

LES ENGAGEMENTS SOCIAUX



Tous unis face aux violences.



Au handball, l'égalité
c'est permettre à chacune
et chacun d'être au cœur du jeu.



LES DATES CLÉS





QU'EST-CE VOUS Y GAGNEZ :

- ✓ Toutes les structures auront la possibilité de participer à un ou plusieurs appels à projets et de recevoir le kit digital de communication associé à la thématique.
- ✓ Après la mise en place de leur(s) action(s), les structures renseigneront un bilan de projet qui permettra aux territoires, puis à la FFHandball, d'élire les lauréats territoriaux et nationaux.

✓ Lauréats territoriaux :

- Ligues métropolitaines : 300 € (jusqu'à 3 par catégorie)
- Ligues ultra-marines : 300 € (1 par catégorie)

✓ Lauréats nationaux :

- Les lauréats nationaux seront reçus à la Maison du Handball lors de la soirée **Trophée des Clubs** organisée en novembre 2026.

2500 €



1500 €



1000 €



Nombre de dossiers à ce jour



Nombre de dossiers sur deux saisons

	Saison 2024-2025	Saison 2025-2026
CD 18	5 clubs	1 club
CD 28	3 clubs	1 club (<i>nouveau</i>)
CD 36	3 clubs	1 club
CD 37	7 clubs	1 club
CD 41	6 clubs	4 clubs
CD 45	9 clubs	3 clubs
TOTAL	33 CLUBS	11 CLUBS



Baisse des dossiers par rapport à la saison dernière
→ Nouvelle procédure ?



Nombre de dossiers 2024-2025

AAP	CD18	Nombre de dossier	CD28	Nombre de dossier	CD36	Nombre de dossier	CD37	Nombre de dossier	CD41	Nombre de dossier	CD45	Nombre de dossier	TOTAL
Parahand		0		0		0	Handi	1	Vendôme Montoire Blois	3	Gien	1	5
Beach		0		0		0	Langeais	1	Romorantin	1		0	2
Baby	Salamandre Mehun SAM Bourges	4		0	Châteauroux	1	Joué Ste Maure Azay ESVI Langeais	5	Montoire Vendôme Sologne des Etangs Romorantin Val du Beuvron Blois	6	Val Sologne Jargeau USO	3	19
Hand à 4	Mehun Val d'Aubois	2	Auneau	1	Argenton	1	Bléré Langeais	2	Romorantin Vendôme Sologne des Etangs Val du Beuvron Blois	5	Gien Trainou USO Bazoches Jargeau La Ferté	6	17
Handfit		0	Brezolles	1	Argenton Ardenes	2	Sainte Maure Langeais	3	Romorantin Sologne des Etangs Vendôme	3	USO Gien Jargeau	3	12
Egalité	SAM	1	Dreux	1		0	Azay Langeais	1	Romorantin Montoire Vendôme Blois Sologne des Etangs	5	Château- Renard Val Sologne Gien USO	4	12
École de hand	BHB 18	1		0	Argenton	1	Azay Langeais	2	Romorantin Montoire Vendôme Blois Sologne des Etangs	5	Château- Renard Val Sologne La Ferté USO	4	13
Intégrité	SAM	1	Brezolles	1		0	Ste Maure Azay Langeais	3	Romorantin Sologne des Etangs Blois	3	Val Sologne Château- Renard USO Ouzouer	4	12

Nombre de dossiers 2025-2026

AAP	CD18	Nombre de dossier	CD28	Nombre de dossier	CD36	Nombre de dossier	CD37	Nombre de dossier	CD41	Nombre de dossier	CD45	Nombre de dossier	TOTAL
Parahand		0		0		0		0	Vendôme Blois Romorantin	3		0	3
Beach		0		0		0		0		0		0	0
Baby		0		0		0		0	Vendôme Sologne des Etangs Romorantin	3		0	3
Hand à 4		0		0		0		0	Romorantin	1		0	1
Handfit		0	Perche Senonchoise	1		0		0	Vendôme Romorantin	2	USO Val Sologne	2	5
Egalité	Salamandre	1		0	Argenton	1	Langeais	1	Blois	1	Jargeau	1	5
École de hand		0		0	Argenton	1		0	Vendôme Blois Sologne des Etangs	3		0	4
Intégrité		0		0		0		0	Blois Vendôme	2		0	2

